



G.A.V.A.P-MOTO

Groupement des Amateurs de Véhicules Anciens de Picardie

Organisateur de la 18ème édition de la France à Motos Anciennes

En 2025, la 18ème France à Motos Anciennes aura lieu

Du 16 août au 6 Septembre

Je, soussigné(e) (Nom Prénom) :

Demeurant :

Ville et Pays :

Souhaite participer au rallye de la France à Motos Anciennes avec la machine suivante :

Marque	Type	Cylindrée	Année	Solo ou Duo	Observations

Participe (X dans la bonne case)

Total les 3 Semaines	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3	Autre

Merci de joindre une photo de votre machine par mail.

Le montant de l'inscription couvre :

- Tous les petits déjeuners (pris en commun et fournis par l'organisation)
- L'ensemble des repas du soir. Les repas du midi restants libres
- Le logement en camping ou équivalent (Salle de sport, par exemple)
- La plaque de rallye, tee-shirt, trophée souvenir.
- Les road book
- L'assistance

Ne sont pas compris dans l'inscription :

- Les repas du midi
- L'essence de votre moto

Le postulant s'engage formellement, à respecter les dispositions du règlement joint à ce document. L'attention du postulant est attirée sur le fait que le non-respect du port du dossard et (ou) l'obligation d'exposition peuvent conduire à l'exclusion.

Il sera demandé à chaque participant de fournir à l'inscription définitive avant mai 2025 :

- Photocopie de la carte grise du véhicule engagé pour la France à moto ancienne.
- Photocopie de la police d'assurance du dit véhicule et la preuve de l'assurance rapatriement
- Photocopie du permis de conduire du pilote pour la cylindrée de la moto engagée pour La France à Moto ancienne.

Compte tenu du nombre de pré inscriptions prévisible, au regard du nombre de machines admissible, nous serons amenés à sélectionner en priorité les pré inscrits ayant contribué à l'organisation de l'évènement

- avez vous concrétisé une aide financière de la part d'un sponsor ? et si OUI pour quel montant ?
- avez vous trouvé un étape et/ou réalisé un road book ?
- avez vous sur une étape trouvé le lieu d'hébergement et/ou la solution de repas du soir ? et ce à moindre coût
- autre démarche
- le nom de la personne à contacter en cas de problème et son numéro de téléphone :

.....

- le numéro de portable du participant au FMA :

Date et signature avec la mention :

« Je certifie être en possession du permis de conduire correspondant à mon véhicule, être en règle avec la compagnie d'assurance et m'engage à respecter le code de la route ainsi que le règlement du FMA 2025 »

A retourner avant le **15 JANVIER 2025** de préférence par mail gavapmoto80@gmail.com

Sinon par courrier à :

Claire Bouvier

3 bis rue de la Grande Montagne

02310 NOGENT L'ARTAUD

Nous vous encourageons à participer à la manifestation avec les machines les plus anciennes possible, suspensions parallélogrammes appréciées, nous avons limité la longueur des étapes autour de 200 kms en conséquence.

Nous communiquons aux villes étapes sur le musée roulant de la FMA.

C'est là que se trouve l'intérêt de notre manifestation et notre raison d'être :

Prouver qu'une machine aussi ancienne soit-elle est faite pour rouler.

Pour encourager la présence des femmes et des couples, la date limite de 1959 des précédents tours sera conservée pour eux.

Aucune machine d'après 1954 pour les hommes ne sera admise au départ et pendant « la France à motos anciennes ».

La priorité des inscriptions, en cas de liste d'attente, sera donnée aux membres ayant participé au montage de la 18ème édition et aux motos à fourche parallélogramme ou avant-guerre dans la limite de 50 motos.

PARTICIPATION :

Le TARIF de la PARTICIPATION par personne :

Tarif : 650€ pour la FMA complète (3 semaines) pour le pilote et 550 euros pour le (la) passager(e)

Selon le règlement déjà en vigueur les frais de participation des partiels sera de 250 euros par semaine de présence.

Votre cotisation au GAVAP MOTO doit être à jours pour l'année 2024 et 2025 afin de pouvoir vous inscrire.